

FACIL, pour l'appropriation collective de l'informatique libre

FACIL fait la promotion de l'informatique libre au sein de la population du Québec et auprès des institutions publiques, des organismes non-gouvernementaux et des entreprises privées.

Qu'est-ce que l'informatique libre ?

L'informatique libre est l'ensemble des outils libres de traitement de l'information : les logiciels libres et les standards ouverts.

Un logiciel est libre lorsque tous peuvent l'utiliser, l'étudier, l'améliorer et le distribuer. En d'autres mots, il est possible de redistribuer des copies, avec ou sans modifications, gratuitement ou non, à tout le monde. Ceci encourage le partage et la collaboration entre les développeurs et les utilisateurs.

Un standard est ouvert lorsque ses spécifications sont accessibles au public. En permettant à tout le monde de consulter et d'utiliser le standard, on augmente la compatibilité entre les logiciels. Ceci encourage encore une fois le partage et la collaboration.

Pourquoi l'appropriation collective ?

Le rôle de l'informatique libre est de garantir un accès sans entraves aux moyens de communication présents et futurs. Ceux qui contrôlent les outils nécessaires pour envoyer et recevoir de l'information sur Internet détiennent de facto le pouvoir d'imposer leurs règles et donc de restreindre artificiellement l'accès à l'information. Les outils libres assurent que ce contrôle soit dans les mains de la collectivité parce que le savoir nécessaire à leur développement est partagé par tous.

Les logiciels libres et les standards ouverts sont développés dans un esprit de partage et de collaboration. Ceci encourage un esprit de coopération chez les utilisateurs et les développeurs qui est bénéfique pour tous. Le partage du savoir et des compétences techniques facilite la création de nouveaux outils et entraîne le développement d'une industrie informatique locale forte, durable, ouverte et équitable.

Comment s'approprier l'informatique libre ?

Chacun de nous peut participer au mouvement international de l'informatique libre de multiples manières. Il faut tout d'abord utiliser les nombreux logiciels libres qui ont été développés au fil des ans pour répondre à tous les types de besoins. Ensuite, tous, programmeurs ou non, peuvent s'impliquer directement dans le développement

des logiciels libres de plusieurs manières :

- Aider les autres utilisateurs;
- Élaborer la documentation;
- Traduire et localiser;
- Repérer des erreurs de programmation;
- Programmer.

Les entreprises privées et les institutions publiques peuvent ajouter à cette liste d'autres formes de contributions :

- Contributions financières aux projets de développement et aux organismes locaux faisant la promotion des logiciels libres;
- Don de matériel pour le développement;
- Hébergement des projets;
- Accorder du temps pour la formation continue;
- Partager les sources de ses logiciels.

FACIL ?

Pour faciliter l'appropriation collective de l'informatique libre, FACIL vous propose :

- de vous inscrire à notre bulletin et y contribuer;
- de participer à nos rencontres de discussion;
- d'annoncer tout évènement intéressant pour la communauté sur notre calendrier;
- de devenir membre; Voici les tarifs:
 - Personne morale : 100 \$
 - OBNL : 50 \$
 - Individu : 20 \$
 - Étudiant et sans-emploi : 10 \$

Formulaire d'adhésion

Prénom:

Nom:

Courriel:

Ville:

Province:

Adresse:

Code postal:

Téléphone:

Nous contacter

8655 Saint-Denis, Montréal (Québec) H2P 2H4

info@facil.qc.ca

http://facil.qc.ca